

**IDEAL WORK****NEROEIBANO**

Révision n. 1

Du 15/01/2017

Imprimé le 22/05/2020

Page n. 1/5

Fiche de données de sécurité

Conformément à l'Annexe II du REACH – Règlement 2015/830

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code:

NEROEIBANO (granulat et galets)

Dénomination

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Dénomination supplémentaire

Marbre Nero Ebanò

Utilisations Identifiées

Industrial

Professionnelles

Consommateurs



1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison sociale:

IDEAL WORK SRL

Adresse:

Via Kennedy, 52

Localité et Pays:

31030 Vallà di Riese Pio X (TV)**Italie****Tél. +39 0423/4535**

Adresse électronique d'une personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité

sicurezza@idealwork.it**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Pour toute information urgente s'adresser à:

Belgique: +32 070 / 245 245**France: ORFILA (INRS): + 33 (0) 1 45 42 59 59****Luxembourg: 8002 5500**

RUBRIQUE 2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Cette substance ne répond pas aux critères de classification

2.2. Éléments d'étiquetage

Non requis

2.3. Autres dangers

Peut irriter les voies respiratoires

RUBRIQUE 3. Composition/informations sur les composants

3.1. SubstancesCarbonate de calcium, CaCO₃ >92%, No. CAS 471-34-1, No. CE 207-439-9

Il n'y a pas d'impuretés à des concentrations qui peuvent être considérées comme nocives.

3.2. Mélanges

Pas Applicable

RUBRIQUE 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secoursAprès inhalation

Fournir de l'air frais. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact cutané

Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact oculaire



IDEAL WORK

NEROEABANO

Révision n. 1

Du 15/01/2017

Imprimé le 22/05/2020

Page n. 2/5

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche. Appeler un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Informations pas disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pas disponibles

RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Extincteur de type poudre ou CO₂. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La substance elle-même n'est pas combustible. À des températures élevées (> 840 ° C), le phénomène de calcination peut produire la formation d'oxyde de calcium et de dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucunes mesures particulières ne sont exigées

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

La zone polluée doit immédiatement être nettoyée à l'aide mécanique. Verser les restes du produit dans un récipient **approprié**.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel et matières incompatibles: voir rubrique 8 et 13

RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Adoptez une ventilation adéquate dans les endroits où la poussière se développe. Évitez la formation de poussière. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Conserver à température ambiante dans son emballage d'origine. Entreposer dans un endroit sec.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Prévoir un système d'aération adapté, au moyen de l'installation d'une unité d'extraction- ventilation locale ainsi que d'un système général d'extraction

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Informations pas disponibles

RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Fraction de poussières inhalables:

Limite d'exposition autorisée (TWA): 10 mg / m³ (ACGIH)

Fraction de poussières alvéolaires:

Limite d'exposition autorisée: VME 3 mg / m³



IDEAL WORK

NEROEABANO

Révision n. 1

Du 15/01/2017

Imprimé le 22/05/2020

Page n. 3/5

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles d'exposition professionnelle:

Lavez-vous les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures de protection individuelle

Protection respiratoire:

Ne pas respirer la poussière ou les aérosols. S'il y a de la poussière, utilisez le masque anti-poussière.

Protection des mains:

Aucunes mesures particulières ne sont exigées

Protection des yeux:

Eviter le contact visuel. En cas de formation de poussière, Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux.

Protection de la peau et du corps:

Aucunes mesures particulières ne sont exigées

Dangers thermiques:

Aucunes mesures particulières ne sont exigées

Contrôles de l'exposition environnementale:

Aucunes mesures particulières ne sont exigées

Dangers thermiques:

Aucune précaution particulière n'est requise.

Contrôles de l'exposition environnementale:

Aucune précaution particulière n'est requise.

RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	solide
Forme commerciale	granulat et galets
Couleur	noir
Odeur	inodore
Ph	--
Solubilité dans l'eau	pratiquement insoluble
Densité	2700 kg/m ³
État physique	solide

9.2. Autres informations

Informations pas disponibles

RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Vive réaction avec: Acide fort, avec développement de CO₂.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions d'utilisation et de stockage normales, aucune réaction dangereuse n'est prévisible.



IDEAL WORK

NEROEABANO

Révision n. 1

Du 15/01/2017

Imprimé le 22/05/2020

Page n. 4/5

10.4. Conditions à éviter

Aucune en particulier.

10.5. Matières incompatibles

Acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune, dans des conditions d'utilisation normales.

RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë: aucune information spécifique sur le produit n'est disponible.

Corrosion / irritation cutanée: aucune.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire: peut irriter les yeux.

Sensibilisants respiratoires / cutanés: aucune.

Cancérogénicité: aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales: aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction: aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée: aucune donnée disponible.

Danger par aspiration: aucune donnée disponible.

Expérience humaine: il n'y a aucun effet nocif connu sur la santé humaine provoqué par ce produit.

RUBRIQUE 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations pas disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Il peut être éliminé de l'eau par sédimentation.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Informations pas disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Informations pas disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Informations pas disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Informations pas disponibles

RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.. Selon le catalogue européen des déchets, les codes de déchets ne sont pas spécifiques au produit, mais spécifiques à l'application. Code européen des déchets (CEE) n °: 01 04 10.

**IDEAL WORK****NEROEABANO**

Révision n. 1

Du 15/01/2017

Imprimé le 22/05/2020

Page n. 5/5

RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport

Le produit n'est pas à considérer comme dangereuse selon les dispositions courantes sur le transport routier des marchandises dangereuses (A.D.R.), sur le transport par voie ferrée (RID), maritime (IMDG Code) et par avion (IATA).

14.1. Numéro ONU

Pas applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Pas applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Pas applicable

14.4. Groupe d'emballage

Pas applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Pas applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Informations non pertinentes

RUBRIQUE 15. Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008 (GHS / CLP), il n'est pas nécessaire de classer ou d'étiqueter le produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Il n'a pas procédé à une évaluation de la sécurité chimique du produit

RUBRIQUE 16. Autres informations

Toutes les précautions sont prises en production pour s'assurer que le produit est conforme aux mesures fournies et aux données publiées, mais comme il s'agit d'un produit à l'état naturel, de légères variations peuvent être dues à des modifications des dépôts naturels.

Les informations qui y figurent sont basées sur nos connaissances à la date ci-dessus.

Ces informations ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de la qualité du produit

L'utilisateur est tenu de s'assurer de la pertinence et de l'exhaustivité de ces informations par rapport à l'usage spécifique qu'il doit en faire.